

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
13712-3

Première édition
1995-04-15

AMENDEMENT 1
1996-10-01

**Technologies de l'information —
Opérations distantes: Réalisations OSI —
Spécification du protocole de l'élément de
service d'opérations distantes**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
AMENDEMENT 1: Mappage sur A-UNIT-DATA
et opérations intégrées

ISO/IEC 13712-3:1995/Amd 1:1996

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-259c5f0ac656/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996)

*Information technology — Remote Operations: OSI realizations — Remote
Operations Service Element (ROSE) protocol specification*

AMENDMENT 1: Mapping to A-UNIT-DATA and built-in operations

INTERNATIONAL

ISO/IEC



Numéro de référence
ISO/CEI 13712-3:1995/Amd.1:1996(F)

Sommaire

	<i>Page</i>
1) Article 1.....	1
2) Paragraphe 2.1.....	1
3) Paragraphe 6.2.....	1
4) Paragraphe 6.3.....	2
5) Article 8.....	2
6) Article 9.....	3
7) Paragraphe 9.3.2.....	3
8) Article 10.....	3
9) Article 10.....	4
10) Article 11.....	4
11) Paragraphe A.1.....	4
12) Paragraphe A.4.....	5
13) Paragraphe A.5.....	5
14) Annexe C.....	6
15) Annexe D.....	6

iTeh STANDARD PREVIEW
 (standards.iteh.ai)
 ISO/IEC 13712-3:1995/Amd 1:1996
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-2f35e83dba5c/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996>

© ISO/CEI 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO/CEI 13712-3:1995 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 21, *Interconnexion des systèmes ouverts, gestion des données et traitement distribué ouvert*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T X.882/Amd.1.

Introduction

Le présente amendement à la Rec. UIT-T X.882 | ISO/CEI 13712-3 fournit les procédures protocolaires pour la projection d'unités de données protocolaires d'application (APDU) (*application protocol data unit*) de l'élément de service d'opérations distantes (ROSE) (*remote operations service element*) sur le service A-UNIT-DATA. Dans le présente amendement figurent aussi trois opérations intégrées – sondage, acquittement et annulation – d'intérêt général pour les concepteurs d'applications basées sur l'élément de service ROSE.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13712-3:1995/Amd 1:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-2f35e83dba5c/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-2f35e83dba5c/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – OPÉRATIONS DISTANTES:
RÉALISATIONS OSI – SPÉCIFICATION DU PROTOCOLE DE L'ÉLÉMENT
DE SERVICE D'OPÉRATIONS DISTANTES**

**AMENDEMENT 1:
Mappage sur A-UNIT-DATA et opérations intégrées**

1) Article 1

La troisième phrase du premier paragraphe devient la suivante (le texte ajouté étant souligné):

Les services ROSE, définis dans la Rec. UIT-T X.881 | ISO/CEI 13712-2, sont fournis en liaison avec les services de l'élément de service de contrôle d'association (ACSE) (Rec. UIT-T X.217 | ISO/CEI 8649) et le protocole ACSE (Rec. UIT-T X.227 | ISO/CEI 8650-1 et Rec. UIT-T X.237 | ISO/CEI 10035-1), optionnellement avec les services de l'élément de service de transfert fiable (RTSE) (Rec. UIT-T X.218 | ISO/CEI 9066-1) et le protocole RTSE (Rec. X.228 | ISO/CEI 9066-2), ainsi qu'avec le service Présentation (Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822).

2) Paragraphe 2.1

Ajouter les références suivantes:

- Recommandation UIT-T X.237 (1995) | ISO/CEI 10035-1:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode sans connexion pour l'élément de service de contrôle d'association: Spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.880 (1994)/Amd.1 (1995) | ISO/CEI 13712-1:1995/Amd.1:1996, *Technologies de l'information – Opérations distantes: Concepts, modèle et notation – Amendement 1: Opérations intégrées.*
- Recommandation UIT-T X.881 (1994)/Amd.1 (1995) | ISO/CEI 13712-2:1995/Amd.1:1996, *Technologies de l'information – Opérations distantes: Réalisations OSI – Définition du service de l'élément de service d'opérations distantes – Amendement 1: Mappage sur A-UNIT-DATA et opérations intégrées.*

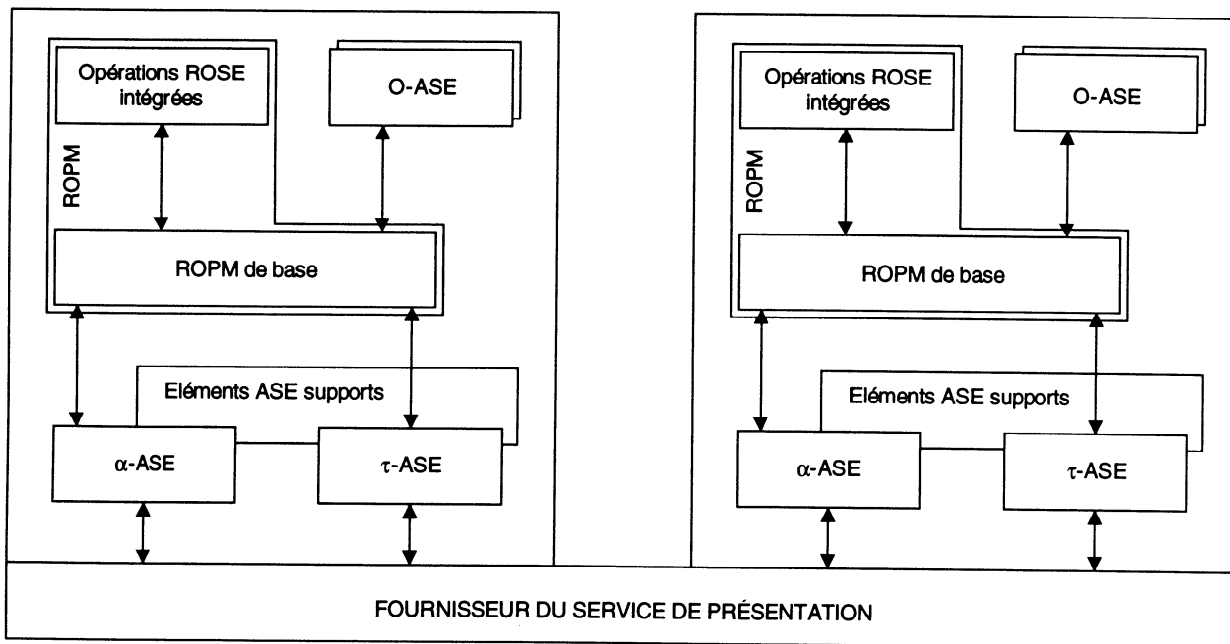
3) Paragraphe 6.2

Modifier le dernier alinéa comme suit (les adjonctions sont soulignées et les suppressions biffées):

Cette Norme décrit deux réalisations d'association particulières, fondées pour l'une sur l'élément ACSE et pour l'autre sur l'élément RTSE, ainsi que ~~deux~~trois réalisations particulières pour le transfert des unités APDU utilisant ~~l'un~~respectivement le service de données de présentation P-DATA, le service A-UNIT-DATA et ~~l'autre~~ le service de transfert fiable RT-DATA.

4) **Paragraphe 6.3**

Remplacer la Figure 1 existante par la figure suivante:



TISO7000-96/d01

- α-ASE élément de service d'application assurant l'établissement et la libération de l'association
- τ-ASE élément de service d'application assurant le transfert de l'information
- ROM machine protocolaire d'opérations distantes
- O-ASE éléments de service d'application propres aux opérations

ISO/IEC 13712-3:1995/Amd 1:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996>
Figure 1 – Modèle de protocole

5) **Article 8**

Donner le numéro 9 à l'article 8 et renuméroter en conséquence tous ses paragraphes.

Ajouter le nouvel article 8 suivant:

8 Opérations intégrées

8.1 Opérations probe et acknowledge

Si l'opération probe (*sondage*) ou si l'opération acknowledge (*acquiescement*) figure dans le contexte d'application, une machine ROM qui a envoyé une unité APDU ReturnResult (*résultat en retour*) ou ReturnError (*erreur en retour*) pour une opération non idempotente conserve cette unité APDU jusqu'à ce qu'elle ait été acquittée. Si une opération probe a lieu pendant que cette unité APDU est conservée, celle-ci est renvoyée. Localement, l'unité APDU peut également être renvoyée périodiquement.

Une unité APDU ReturnResult ou ReturnError conservée est considérée comme acquittée et peut être supprimée si:

- a) l'opération à laquelle l'unité APDU conservée était une réponse est synchrone et une opération synchrone est invoquée par la suite par le même invocateur; ou
- b) l'opération acknowledge (*acquiescement*), citant l'invocation de l'opération dont l'unité APDU conservée était le retour, est invoquée par le même invocateur; ou
- c) après le renvoi de l'unité APDU, est reçue une unité APDU Reject citant l'invocation de l'opération dont l'unité APDU conservée était le retour et indiquant, si l'unité APDU conservée était une unité ReturnResult, `returnResult:resultResponseUnexpected` ou, si l'unité APDU conservée était une unité ReturnError, `returnError:errorResponseUnexpected`.

Si l'opération probe ou si l'opération acknowledge figure dans le contexte d'application, une machine ROPM qui a reçu une unité APDU ReturnResult (*résultat en retour*) ou ReturnError (*erreur en retour*) pour une opération non idempotente doit en accuser réception:

- a) par l'invocation postérieure d'une opération synchrone, si l'opération à laquelle l'unité APDU reçue était une réponse est synchrone; ou
- b) par l'invocation de l'opération acknowledge (*acquiescement*), citant l'invocation de l'opération dont l'unité APDU reçue était un retour. L'opération acknowledge, qui est idempotente, peut être invoquée à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'elle fournisse un résultat.

6) Article 9

Donner le numéro 10 à l'article 9 et renuméroter en conséquence tous ses paragraphes.

Donner le numéro 10.1 au paragraphe 9.1 et modifier le premier alinéa comme suit (les adjonctions sont soulignées et les suppressions biffées):

Une réalisation de transfert peut faire appel à un élément de service d'application (ASE) inclus dans le contexte d'application et assurant des services de transfert d'informations. Elle peut également faire directement appel au service de présentation. Elle peut nécessiter la présence d'un certain nombre d'éléments ASE supports. Le présent paragraphe spécifie ~~deux~~trois réalisations de transfert, le ~~9.2~~10.2 décrit la réalisation d'un transfert au moyen du service P-DATA (données de présentation) par une utilisation directe des services en mode connexion du service de Présentation, le 10.3 décrit la réalisation d'un transfert au moyen du service A-UNIT-DATA par une utilisation des services de la couche supérieure de l'OSI en mode sans connexion. le ~~9.3~~10.4 décrit la réalisation d'un transfert au moyen du service RT-TRANSFER (*transfert fiable*).

Donner le numéro 10.2 au paragraphe 9.2.

Donner le numéro 10.4 au paragraphe 9.3.

ITIH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

7) Paragraphe 9.3.2

Renommer le Tableau 18 existant en Tableau 19.
ISO/IEC 13712-3:1995/Amd 1:1996
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/071912ec-471b-4790-b82b-2f35e83dba5c/iso-iec-13712-3-1995-amd-1-1996>

8) Article 10

Ajouter le nouveau paragraphe 10.3 ci-dessous:

10.3 Réalisation d'un transfert au moyen du service A-UNIT-DATA

10.3.1 Le présent paragraphe spécifie une réalisation de transfert utilisant le service A-UNIT-DATA de l'élément de service ACSE.

10.3.2 Le service *TRANSFER* pris en charge par l'élément de service d'opérations distantes (ROSE) est assuré comme l'indique le Tableau 18.

Tableau 18 – Primitives de transfert réelles des réalisations faisant appel au service A-UNIT-DATA

Pseudo-primitive	Primitive réelle
<i>TRANSFER</i>	A-UNIT-DATA
user-data (données d'utilisateur)	User information (informations d'utilisateur)

10.3.3 Cette réalisation limite la taille de l'unité APDU qui peut être transférée.

NOTE – La valeur de cette taille maximale appelle un complément d'étude.

10.3.4 Cette réalisation permet de combiner en une seule primitive de demande A-UNIT-DATA plusieurs primitives de demande *TRANSFER* émises à des instants proches. Chaque primitive de demande *TRANSFER* véhicule une seule unité APDU ROSE, considérée comme étant une valeur de données de présentation PDV (*presentation data value*). Le service A-UNIT-DATA achemine toutes les valeurs PDV concaténées.

10.3.5 La réalisation spécifiée dans le présent paragraphe peut être incluse comme champ **&transferRealization** (réalisation de transfert) d'un contexte d'application APPLICATION-CONTEXT en faisant référence à la définition aUnitData suivante:

```

aUnitData REALIZATION ::=
{RealizationParameter (WITH COMPONENT {realization-type(transfer-service)})
IDENTIFIED BY (joint-iso-ccitt association-control(2) abstract-syntax(1) apdus(1) version(1))
}
    
```

9) Article 10

Donner le numéro 11 à l'article 10 et renuméroter en conséquence tous ses paragraphes.

10) Article 11

Donner le numéro 12 à l'article 11.

Donner le numéro 12.1 au paragraphe 11.1 et le modifier comme suit (les adjonctions sont soulignées et les suppressions biffées):

Le réalisateur d'une instance de protocole déclarera:

- a) le contexte d'application pour lequel la conformité est revendiquée, en précisant notamment si le système assure la projection de l'élément ROSE sur l'élément de service de transfert fiable (RTSE), sur le service de Présentation, sur le service A-UNIT-DATA ou sur les deux des combinaisons de ces projections.

Donner le numéro 12.2 et 12.3 aux paragraphes 11.2 et 11.3.

11) Paragraphe A.1

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Remplacer la Figure A.1 par la figure suivante:

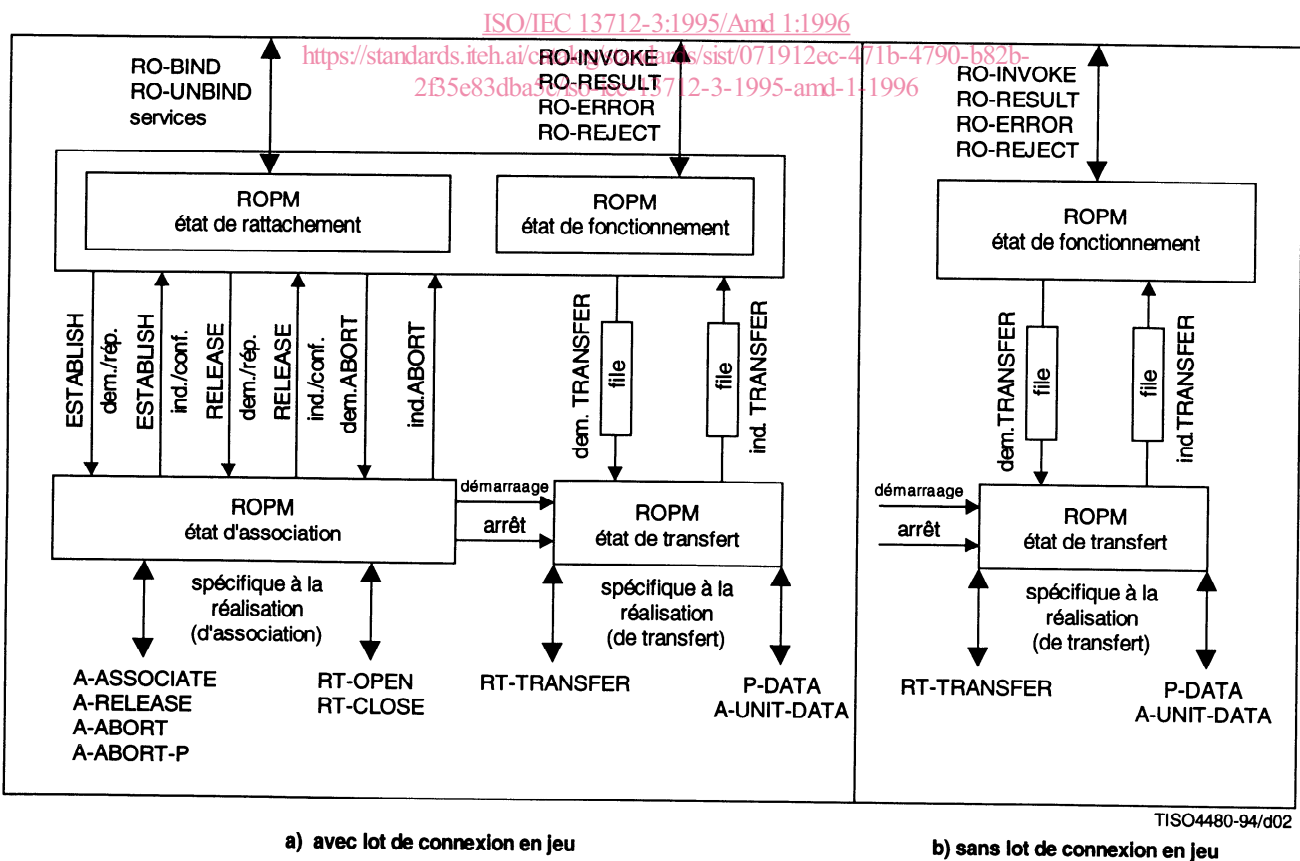


Figure A.1 – Eléments constitutifs des états de la machine protocolaire ROPM

12) Paragraphe A.4

Modifier la liste détaillée de tables à la fin du paragraphe A.4 comme suit (les adjonctions sont soulignées et les suppressions biffées):

A.5 Table d'états de transfert – Réalisation par le service A-UNIT-DATA

~~A.5~~A.6 Table d'états de transfert – Réalisation par le service RT-TRANSFER

13) Paragraphe A.5

Ajouter les nouveaux tableaux suivants numérotés A.5 et renuméroter les Tableaux A.5 existants en Tableaux A.6:

Tableau A.5(IN) – Etat transfert – Réalisation au moyen du service A-UNIT-DATA

Abréviation	Source	Nom et description
TRANSreq	primaire	demande <i>TRANSFER</i> (transfert)
PDV	élément ACSE	PDV transportée dans une indication A-UNIT-DATA
start	association	démarre la machine d'état de transfert
stop	association	arrête la machine d'état de transfert

Tableau A.5(ST) – Etat transfert – Réalisation au moyen du service A-UNIT-DATA

Abréviation	Nom et description
TAU01	inactif
TAU02	actif

Tableau A.5(OUT) – Etat transfert – Réalisation au moyen du service A-UNIT-DATA

Abréviation	Cible	Nom et description
TRANSind	primaire	indication <i>TRANSFER</i> (transfert)
PDV	élément ACSE	PDV transportée dans une demande A-UNIT-DATA

Tableau A.5(TABLE) – Etat transfert – Réalisation au moyen du service A-UNIT-DATA

	TAU01	TAU02
TRANSreq		PDV TAU02
PDV		TRANSind TAU02
start	TAU02	
stop		TAU01